



VAE

Validation des Acquis de l'Expérience

▶▶▶▶▶▶ **Accompagner les perspectives d'évolution
de vos salariés**

Pourquoi ? Obtenir une certification professionnelle totale ou partielle pour la reconnaissance de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle

Pour QUI ? Toute personne engagée dans la vie active, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins un an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, que l'activité ait été exercée de façon continue ou non

Quel certificat obtenir avec la VAE :

- Un diplôme ou titre professionnel national délivré par l'Etat
- Un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur
- Un titre délivré par un organisme de formation ou une chambre consulaire
- Un certificat de qualification professionnelle créé par la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) d'une branche professionnelle

Les filières concernées par France VAE actuellement éligibles sont :

- Le sanitaire et social
- La grande distribution
- L'industrie métallurgique
- Les métiers du sport

Consultez les diplômes actuellement disponibles via France VAE en scannant ce QR code :



Durée



selon profil

Modalités



En individuel
& collectif
& travaux
personnels



En présentiel ou
en visioconférence

Tarifs



1 680 € pour 24 h



et votre vie s'active

Méthodes mobilisées :

- Des entretiens individuels
- En distanciel et/ou en présentiel
- Travaux personnels

Déroulé :

- 1 Présentation de la démarche. Prise en main du référentiel de compétences. Acquisition de la méthodologie de description de l'activité.
- 2 Une aide à l'analyse descriptive des activités identifiées au cours de ces expériences : décrire et expliciter avec précision le contexte des activités, les procédures, connaissances et aptitudes mises en oeuvre
- 3 La valorisation de ses activités, relecture du dossier et préparation à l'entretien avec le jury

Pré-requis : Aucun pré-requis

Évaluation : Questionnaire de satisfaction

Durée : 10 h ou 24 h voire 30 h avec France VAE

Financement : Plan de développement des compétences, OPCO, CPF, Transition Pro Bretagne

Tarif : 1 680 € pour 24 h (ajustement possible selon profil)



L'ensemble des sites et des prestations sont accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap



16 rue d'Ouessant - 35760 Saint Grégoire
contact@cibc-bretagne.fr
02.30.90.97.81 - www.cibc-bretagne.fr




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

